



DOCUMENT 6

APPROCHE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

« S'approprier le processus de développement :
C'est déjà se développer ! »

Juin 2008

TABLE DES MATIÈRES

<u>1. DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.....</u>	<u>3</u>
<u>2. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROCHE.....</u>	<u>4</u>
<u>2.1 La personne au cœur du processus de développement</u>	<u>4</u>
<u>2.2 La valorisation de la dignité des personnes</u>	<u>4</u>
<u>2.3 L'émergence et la consolidation d'une force économique locale.....</u>	<u>5</u>
<u>2.4 L'accent mis sur l'appropriation et sur l'empowerment.....</u>	<u>5</u>
<u>2.5 La pérennité</u>	<u>5</u>
<u>L'égalité entre les femmes et les hommes</u>	<u>5</u>
<u>3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'APPROCHE.....</u>	<u>7</u>
<u>Finalité.....</u>	<u>7</u>
<u>Buts.....</u>	<u>7</u>
<u>3.3 Résultats attendus</u>	<u>7</u>
<u>4. CONDITIONS D'IMPLANTATION.....</u>	<u>7</u>
<u>5. RETOMBÉES DE L'APPROCHE.....</u>	<u>8</u>

1. DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

La recherche d'une meilleure forme d'organisation socio-politique et économique, permettant de concilier ou de réguler les divergences d'intérêts dans une société, demeure une préoccupation majeure voire un important moteur de changement dans l'histoire des peuples et des civilisations. Élargi à toute la société, le système démocratique affirme que toute la population, sinon la majorité, doit participer directement ou indirectement à la prise de décisions et à leur exécution, en un mot que les populations, que toutes les personnes ayant le statut de citoyen, doivent participer souverainement à la gestion de leur destin.

Les principes de base liés à ce mode d'administration des affaires publiques sont :

- Le respect des libertés individuelles et collectives pour l'établissement d'une société de droit.
- La participation de la majorité aux délibérations et décisions : une personne, un vote.
- L'égalité entre les femmes et les hommes ; tous et toutes égaux devant la loi.
- La transparence dans la gestion des affaires publiques, l'obligation de rendre des comptes.
- Le libre accès de tous et toutes à l'information, le pouvoir de contrôle de l'opinion publique et de la vie citoyenne.
- L'alternance pacifique au pouvoir, des élections périodiques et des mandats limités dans le temps.

En définitive, la démocratie permet l'émergence et le libre exercice du débat politique sur la place publique. En ce sens, elle donne à la société civile, qui représente une citoyenneté organisée et vouée au mieux-être des personnes qui la composent, l'espace, le goût et les moyens de son développement. Il est essentiel, pour s'épanouir totalement, que la démocratie se construise et prenne ancrage dans les valeurs, dans l'identité et dans le tissu social du milieu. Cette exigence pose d'importants défis aux sociétés dites « en développement ». Par exemple, dans les collectivités où la tradition gouverne encore fortement la vie quotidienne, la naissance ou la consolidation de processus démocratiques exige de profondes transformations.

Dans ces contextes spécifiques, pour que la démocratie conduise au développement, elle doit d'abord prendre appui et s'inscrire en cohérence avec les valeurs positives traditionnelles du milieu, qui ont une valeur de loi naturelle. Cette démarche permet une véritable appropriation locale des principes de la démocratie, et garantit l'obtention d'un consensus durable sur la pertinence et la signification des transformations en cours.

La démocratie revêt des modalités diverses selon les milieux et les temps où elle est pensée, où elle est pratiquée. Elle est donc diverse et multiple. Cependant, avant d'être une forme « homogène » d'organisation politique, un système de gouvernement, elle est une valeur universelle, profonde et inextinguible. Elle a sa source « dans l'inaliénable vocation des hommes et des femmes à prendre en charge leur destin, tant individuel que collectif. C'est la situation économique qui est à l'origine de la plupart des formes d'oppressions que l'individu subit, et c'est sur la transformation des structures économiques que la démocratie sociale fera porter son effort »¹.

L'expérience de SUCO en appui aux collectivités et communautés de base nous conduit à postuler que le développement a besoin, pour se manifester durablement, d'un contexte socio-politique permettant l'expression de la démocratie, et que la libre et pleine participation de la majorité au processus de développement constitue un enjeu majeur. Également, nous avons constaté qu'une aide au développement qui n'est pas maîtrisée par les principaux intéressés produit des résultats qui ne s'inscrivent pas dans la durée. C'est dans cette optique que l'approche de SUCO en accompagnement au développement local cherche à soutenir et consolider une démarche d'appropriation du processus par les individus et par les collectivités. Il s'agit donc non seulement d'une approche qui valorise les modes de fonctionnement démocratiques, mais également qui consolide le pouvoir des populations sur leur devenir.

Le développement s'inscrit donc comme ***un processus que s'approprient les individus et la collectivité pour répondre à leurs besoins***. Il ne peut y avoir de développement durable sans que celui-ci soit d'abord porté et valorisé par les personnes concernées, par des collectivités mobilisées et organisées, en vue de mieux maîtriser les moyens et les ressources permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

Appuyer l'empowerment et la démocratie, dans une perspective de promotion et de consolidation des acquis du développement, voilà la base de l'approche de développement local. Pour ce faire, SUCO propose d'abord un appui organisationnel aux collectivités partenaires, afin qu'elles s'engagent dans une réflexion collective et se donnent les outils nécessaires pour une gestion efficace et démocratique du développement. En deuxième lieu, en cohérence avec la démarche amorcée au plan organisationnel, SUCO propose un appui à l'émergence d'une nouvelle dynamique économique. Celle-ci sera initiée et gérée par la collectivité pour soutenir le plein épanouissement des individus et de la collectivité, dans un contexte de promotion de l'économie dite sociale et solidaire.

Dans le cadre de cette approche de développement local, le processus doit conduire à la réalisation d'activités ou d'initiatives, ayant des retombées à la fois sur les individus et la collectivité et nécessitant une certaine cohérence entre les actions. La

¹ Georges Burdeau, « Démocratie » in Encyclopaedia Universalis, Paris éd., France 1990, vol VII, p. 151-152.

collectivité ne se développe pas en autarcie, mais en lien avec d'autres collectivités et souvent dans des territoires de plus en plus élargis : du local au régional et au national. Bien que la démarche s'amorce avec des collectivités dans un territoire restreint (villages, quartiers, municipalités) renforçant le sentiment d'appartenance, SUCO amène ces collectivités à entrer en relation et à collaborer entre elles : fédérations, regroupements... La mise en place de « plates-formes » de concertation au niveau municipal et régional, voire national, favorise et facilite l'émergence d'un processus de développement harmonieux pour l'ensemble de la collectivité et de la région. Le processus s'inscrit également en cohérence avec les processus de décentralisation, que la vie démocratique et que la dynamique économique locales viennent renforcer.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROCHE

L'approche d'accompagnement au développement local initiée et expérimentée par SUCO depuis près de 15 ans a pour but de contribuer à renforcer les capacités et le pouvoir des populations locales sur leur développement. Initiée d'abord au Mali au milieu des années '90, l'approche est maintenant adaptée et progressivement expérimentée dans nos pays d'intervention. L'approche de développement local de SUCO résulte à la fois de la confirmation d'**un engagement** et de l'affirmation d'**une démarche critique**.

Un engagement : parce que cette approche est issue d'un effort collectif impliquant SUCO et des partenaires à la base, et qu'elle représente une consolidation d'un engagement clair, de part et d'autre, en matière de solidarité et de responsabilité.

Une démarche critique : parce que cette approche s'inscrit dans une volonté de dépasser les résultats souvent trop éphémères de l'aide au développement, et parce qu'elle est issue d'une réflexion critique sur nos pratiques d'intervention. Il importe, par cette approche, de contribuer à une démarche qui soit porteuse de changements durables.

Le succès de la mise en œuvre de l'approche de développement local repose donc sur un engagement sincère dans une réflexion critique continue sur le développement et sur les pratiques d'intervention. Ce succès s'appuie aussi sur une connaissance relativement approfondie du milieu et sur la collaboration des personnes issues du milieu. Il doit pouvoir aussi reposer sur un accès à du financement conséquent qui s'étale sur une période assez longue pour favoriser la consolidation des transformations du milieu, par l'apprentissage et par l'acquisition de nouvelles pratiques en matière de développement.

L'approche de SUCO met de l'avant six (6) principes de base qui se formulent ainsi :

2.1 LA PERSONNE AU CŒUR DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

La coopération internationale, c'est d'abord la rencontre avec les populations, avec les personnes, ces femmes et ces hommes qui vivent des réalités différentes et qui sont confrontés, sur une base quotidienne, à des conditions de vie particulièrement difficiles. Afin de contribuer au mieux-être individuel et collectif, SUCO considère qu'il ne peut y avoir de développement durable, sans que celui-ci soit d'abord porté et valorisé par les personnes concernées, par des collectivités mobilisées et organisées en vue de mieux maîtriser les moyens d'améliorer leurs conditions de vie. À ce titre, toutes les personnes vivant dans un même milieu, les femmes, jeunes et âgées, sont véritablement incluses dans le processus de renforcement démocratique et d'appropriation collective du développement. L'approche contribue à permettre aux femmes et aux jeunes d'investir progressivement les espaces de pouvoir. Les femmes deviennent ainsi des actrices davantage reconnues au sein de leur communauté et peuvent influencer de manière positive les projets et la vision d'avenir du collectif.

L'accompagnement des personnes et des collectivités, réalisé dans l'optique d'un renforcement durable de leurs capacités et de leur pouvoir de contrôle sur leurs conditions de vie, requiert du temps et exige une bonne dose d'ouverture. En effet, le contrôle de l'opération d'accompagnement doit être, dès le départ, dans les mains des personnes accompagnées et se faire à leur rythme et dans le respect de leur démarche. L'approche requiert que l'intervenant, que ce soit SUCO ou une ONG partenaire, soit au service de la démarche effectuée par les populations à la base. Tout cela nécessite un engagement clair et assumé par SUCO, par les organisations partenaires et par les populations à la base.

2.2 LA VALORISATION DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES

La dignité des personnes, c'est d'abord la prise en compte de ce qui constitue leur identité, ce qui nécessite une bonne connaissance du milieu. L'approche d'accompagnement s'alimente de la richesse et de la complexité des relations entre les personnes dans un même milieu. À partir des matériaux constituant l'identité locale, l'intervention de SUCO consiste à réaliser un travail continu en appui à des populations effectuant une démarche collective visant à leur permettre de mieux maîtriser leur développement.

2.3 L'ÉMERGENCE ET LA CONSOLIDATION D'UNE FORCE ÉCONOMIQUE LOCALE

L'accompagnement sur l'axe économique contribue à l'amélioration des conditions de vie, et permet la consolidation des capacités de gestion financière des personnes et des associations. Également, cet accompagnement favorise l'inscription des activités économiques dans une réflexion collective plus globale sur le développement. Cette approche multidimensionnelle permet l'émergence ou la consolidation d'une véritable force économique locale, qui rayonne et produit des retombées qui sont visibles à plus d'un égard, dont notamment sur l'accroissement de la richesse individuelle et collective. L'approche contribue ainsi au mieux être collectif en favorisant la mobilisation des ressources tant humaines que financières, dans une perspective d'économie solidaire et sociale.

2.4 L'ACCENT MIS SUR L'APPROPRIATION ET SUR L'EMPOWERMENT

La notion d'empowerment, au cœur de l'approche de SUCO, consiste en un processus par lequel un individu et une collectivité s'approprient la capacité d'agir concrètement et de façon autonome, soit une démarche au travers de laquelle on acquiert le pouvoir et la capacité de l'exercer². « Le développement et le maintien de cette autonomie requièrent un environnement qui le permet, c'est-à-dire un lieu permettant la participation aux prises de décisions, la mise en valeur des compétences, la croissance de l'estime de soi et le raffinement de l'analyse critique »³.

L'approche d'accompagnement au développement local de SUCO cherche à agir précisément sur la mise en place de cet environnement, ou du moins à susciter l'émergence des conditions favorisant cet environnement propice à l'appropriation et à l'empowerment dans les zones rurales et urbaines. L'approche s'appuie sur l'émergence d'une société civile forte, portée et reconnue par les populations comme un outil d'éveil et de pouvoir démocratique.

2.5 LA PÉRENNITÉ

L'approche SUCO d'accompagnement au développement local favorise la mise en place de conditions qui assurent une plus grande pérennité des actions de développement. Pour ce faire, elle est élaborée et réalisée en prenant en compte les valeurs culturelles locales. L'accent mis sur les qualités de l'appropriation locale de la gestion et des acquis du développement induit les conditions de la pérennité. En effet, le partenariat qui caractérise l'approche est inscrit dans une perspective et dans des valeurs d'engagement, de rigueur et de réciprocité.

Au chapitre des stratégies d'intervention, le respect du rythme d'appropriation des populations est également une condition de la réussite. L'approche implique une participation de l'ensemble de la collectivité dans le processus. Enfin, elle favorise et assure l'appropriation des connaissances, des savoir-faire, des dynamiques institutionnelles, conditions essentielles pour garantir la pérennité des actions.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Même si tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître le rôle important que jouent les femmes dans le tissu économique social et culturel des pays, il est irréfutablement établi que les mentalités et comportements n'ont pas pleinement intégré la réalité que les femmes sont effectivement productrices, opératrices, agentes économiques et sociales à part entière au même titre que les hommes. Reconnaître, d'une part, que les femmes sont dans une position désavantagée par rapport aux hommes dans chaque société et, d'autre part, que cela constitue un frein au processus de développement, demeure le premier pas d'une analyse axée sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Le deuxième pas consiste à développer une stratégie et des plans d'action visant à éliminer cette inéquité et à augmenter le pouvoir des femmes à l'intérieur du processus de développement.

Toute action de développement local intégrant un axe transversal d'égalité entre les femmes et les hommes doit aussi prendre en considération les conflits d'intérêt présents antérieurement ou issus normalement de la renégociation des positions sociales de chacun des genres pour se préparer à les surmonter. Cela implique une connaissance et une analyse de divers facteurs responsables des inégalités de façon à développer une stratégie pour y faire face. Voici présenté des éléments de cette stratégie permettant la prise en compte des femmes dans le processus de développement.

² Cette définition a été proposée par Williams A. Ninacs.

³ Williams A. Ninacs (2002), « Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec », Thèse de doctorat, École de Service Social, Université Laval.

a) Participation aux débats publics et à la prise de décision

Au cours du processus, la participation des femmes est une condition obligatoire pour la tenue de toute rencontre de travail ou d'information. De plus, tous les moyens sont utilisés par les responsables de formation et d'encadrement pour faire participer les femmes au débat public (leur poser des questions, les inciter à prendre la parole etc.). Cette stratégie d'implication leur permet d'accéder à l'information et de se positionner dans les débats publics locaux pour ainsi trouver la confiance individuelle et collective pour la définition et la défense de leurs intérêts et de leurs droits.

b) Amélioration du pouvoir économique des femmes

Avec la stratégie d'accompagnement de SUCO, les femmes participent et s'impliquent au même titre que les hommes soient à l'identification des besoins prioritaires, aux études de faisabilité/rentabilité, à la définition et au montage de projet de développement (entre autres). Elles sont aussi formées à l'utilisation des outils de gestion et sont encouragées à devenir des leaders et accompagnatrices dans les processus mis de l'avant, dont l'alphabétisation qualifiante constitue un atout fondamental. Elles sont ciblées comme personnes gestionnaires d'activités productives tout comme pour l'obtention de fonds pour leurs activités.

c) Formation et mise en réseau des femmes

L'approche de développement local de SUCO comprend un programme de formations et d'échanges spécifiquement destiné aux femmes. À travers ce programme, un appui systématique est offert aux femmes des communautés appuyées pour leur permettre de consolider leurs réseaux, de s'approprier les principes guidant l'approche d'égalité entre les femmes et les hommes, et ainsi collaborer activement à la dynamique de changement dans les attitudes et les comportements, de part et d'autre, dans leur milieu et à l'échelle nationale.

3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'APPROCHE

FINALITÉ

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des collectivités locales tout en favorisant leur participation à l'émergence ou à la consolidation d'une démocratie participative et du pouvoir local.

BUTS

Permettre aux individus, aux collectivités et à leurs regroupements de s'approprier le processus de développement et contribuer à l'émergence ou au renforcement d'une dynamique démocratique plus large au niveau régional et national.

Appuyer les populations à répondre efficacement à leurs besoins dûment priorisés, par le biais d'activités ou d'initiatives économiques contrôlées localement.

3.3 RÉSULTATS ATTENDUS

À moyen terme :

Les populations, tout particulièrement les femmes, ont renforcé leur capacité de mobilisation, d'organisation et de concertation et sont en mesure d'animer et d'influencer le développement local.

La collectivité appuyée est capable, dans le cadre d'une dynamique participative, d'analyser sa situation actuelle, de définir ce qu'elle veut devenir et de préciser comment y parvenir.

Les conditions de vie des populations, particulièrement celles des femmes et des enfants, sont améliorées.

La collectivité s'associe avec d'autres collectivités et partenaires dans la réalisation d'actions de développement démocratique et durable débordant le cadre de son territoire immédiat, dans une démarche plus large au niveau municipal, régional et national.

À court terme :

La collectivité se dote de moyens et de ressources pour assurer une concertation efficace en vue d'un développement local participatif et durable.

La collectivité est capable d'identifier et de mettre en œuvre des actions de développement qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie sociale et économique.

Les populations, notamment les producteurs et productrices, sont formées et habilitées à concevoir, planifier et gérer des projets productifs dans le respect de l'environnement.

Des ateliers de systématisation et de capitalisation des expériences menées sont réalisés de concert avec les instances gouvernementales et les partenaires au développement, en vue d'une meilleure appropriation et reproductibilité des acquis.

4. CONDITIONS D'IMPLANTATION

« La nouvelle corde se noue sur l'ancienne pour puiser l'eau du puits commun » (proverbe africain).

Ainsi, l'approche de développement local pourra efficacement se concrétiser en privilégiant :

- Une connaissance préalable des valeurs culturelles et socio-politiques du milieu.
- Un accompagnement de proximité qui permet à l'ensemble de la collectivité d'aborder et de s'approprier de nouvelles valeurs, de s'en faire une compréhension propre applicable à leur réalité actuelle. Les transformations doivent se définir et s'inscrire avec et dans l'identité locale.
- Un partenariat marqué par des valeurs d'engagement, de rigueur, de transparence et de réciprocité.
- Le respect du rythme d'appropriation et « d'empowerment » des populations et des collectivités.

- Des mesures qui garantissent la pérennité des actions et des acquis.

C'est donc avec toutes ces préoccupations que SUCO a cheminé, au cours des années, vers de nouveaux modes d'intervention et de collaboration avec ses partenaires. C'est dans cet esprit que les nombreuses années de pratique de SUCO, inscrites dans une réflexion critique continue, l'ont conduit à soutenir des partenaires engagés dans des efforts pour augmenter le pouvoir d'action des collectivités locales sur des enjeux socio-économiques, culturels et environnementaux déterminants pour l'avenir de leur propre développement.

Concrètement, SUCO, dans le cadre de son approche de développement local, a défini cinq (5) axes prioritaires d'intervention :

1 - Le renforcement de la maîtrise organisationnelle au niveau de l'espace local.

Accompagnement organisationnel : auto-analyse et diagnostic participatif ; renforcement d'organisations locales légitimes, représentatives et capables d'assurer le leadership au niveau du développement de la collectivité et de la coordination des actions. Il s'agit ici d'accompagner les collectivités dans leur réflexion et dans l'amélioration de leur mode de gestion collective dont la structure de concertation et de coordination renforcée sera le reflet de leur volonté d'actualiser la façon de mener les affaires publiques.

2 - Le renforcement de l'autonomie financière au niveau local.

Accompagnement économique : développement des ressources financières et appui à l'émergence d'une dynamique économique initiée et contrôlée par la collectivité ; appui aux dynamiques d'économie solidaire ; appui à l'entreprenariat local et la diversification de la production économique. C'est la dotation de moyens financiers qui leur soient propres et de mécanismes pour les administrer de façon à atteindre une certaine autonomie financière pour soutenir leurs initiatives (caisses autogérées).

3 - Le renforcement de l'autonomie et de la maîtrise « technique », i.e. le développement des capacités et habiletés locales.

Formation : Le développement et le renforcement des ressources humaines, des capacités, demeurent le moteur de « l'empowerment » local. Il s'agit spécifiquement d'outiller les individus et les collectivités d'habiletés techniques (formation, alphabétisation, gestion comptable, pratiques agricoles et commerciales, etc.), qui visent l'acquisition de compétences pour la mise en œuvre du processus de développement.

4 - Le renforcement des réseaux et flux de communication.

Démocratisation de la communication : Appui aux stratégies de communication favorisant la circulation de l'information et une large participation aux processus de prise de décision ; revitalisation des circuits de communication sociale ; appui à la transparence dans la gestion du développement et des affaires publiques. Il s'agit d'habiliter la collectivité à se doter de stratégies de communication favorisant la circulation des informations et une large participation des personnes aux processus en cours. C'est la mise en place de tables de concertation, de consultation pour parfaire les contacts avec d'autres partenaires au développement, d'autres collectivités engagées dans la même voie. C'est aussi la réhabilitation de lieux de dialogue traditionnel, comme au Mali où l'arbre à palabres a retrouvé sa force unificatrice des composantes des villages.

5 - Le renforcement de l'égalité femmes – hommes.

Accompagnement sur les problématiques femmes - hommes : Appui au renforcement des capacités des femmes à faire valoir leurs besoins et intérêts spécifiques ; appui au renforcement du pouvoir économique des femmes ; appui à l'implication politique des femmes.

5. RETOMBÉES DE L'APPROCHE

Les principales retombées de cette approche dans les pays d'intervention, principalement Mali, où elle est appliquée depuis plus de dix ans, se traduisent ainsi :

- Accroissement et renforcement d'espaces spécifiques de concertation et d'échanges entre la société civile et les élus locaux portant sur les problématiques du développement local et régional.
- Un fonds de développement autogéré par une association inter villageoise (60 villages) qui a augmenté de plus de 85% entre 2002-2006, passant de 50 millions à 91 millions Fcfa.
- Capitalisation de l'expérience de développement local au Mali par la Direction nationale des collectivités territoriales (DNCT), en vue de diffuser les acquis de cette approche à l'échelle nationale.
- Accroissement de la couverture fiscale sur les territoires d'intervention ;
- Augmentation du nombre de femmes alphabétisées et formées à la gestion organisationnelle ;

- 46% des postes de responsabilités sont occupés par les femmes dans les associations de base ;
- Augmentation substantielle du revenu des familles avec des impacts sur l'amélioration de la scolarisation, sur la santé des enfants et sur l'amélioration de l'habitat ;
- Mise en place de 130 fonds collectifs de micro crédits pour les femmes (entre 1994 et 2007) ;
- Consolidation des emplois ruraux et diminution du chômage et de l'exode chez les jeunes.
- 90% des femmes utilisatrices des fonds collectifs de micro crédits ont accru leur revenu entre 10 et 30% ;
- Croissance des superficies cultivées de 75% et augmentation de la production allant pouvant atteindre 50% (dépendant du type de culture) ;
- Une force économique collective contribuant aux initiatives de développement social des communes.

En complément, voici des passages des rapports qui ont été rédigés par des évaluateurs indépendants mandatés par les principaux bailleurs de SUCO, l'Agence Canadienne de Développement International et l'Oeuvre Léger, qui témoignent des retombées de l'approche.

Appui à la décentralisation

L'approche de SUCO prépare les populations des zones rurales et urbaines à évoluer dans un contexte communautaire propice à la mise en œuvre de la décentralisation au Mali. Il met l'accent sur le renforcement des capacités des populations de s'approprier un développement à la base ainsi qu'une gestion communale.

Bâcle, Philippe, Évaluation sur le processus d'accompagnement de SUCO, juillet 2000, pour le compte de l'ACDI

Appui au développement démocratique

Le principal acquis de ce projet est d'avoir libéré la parole dans les villages et les Communes ; dans cette société de tradition orale, la parole libérée prend une importance capitale et est le gage d'un réaménagement du pouvoir en faveur de ceux et celles comme les femmes, les jeunes, les gens de caste et les étrangers, qui avaient somme toute peu de voix au chapitre avant le projet. Les visites dans les villages témoins à des fins de comparaison ont permis de confirmer cet heureux développement dans les villages MOPOD.

Leblanc, Hubert. Étude d'impact du MOPOD, phase 1, janvier 2006, pour le compte de l'ACDI.

recherche collective de solutions, transparence et circulation de l'information, etc. Les villageoise et villageois de toutes les couches sociales participent à toutes les étapes du processus. L'intervention de SUCO a généré une amélioration importante des conditions de vie et un changement social majeur, en regard de la participation accrue des femmes et leur prise de parole sur la place publique. Ceci constitue une importante innovation dans le contexte culturel local. Plusieurs signes témoignent de la pérennité de l'approche et des structures de développement villageois.

Pomerleau, Lise, Évaluation des projets MOPOD, phase I et Soye, novembre 2003, pour le compte de la Fondation Léger.

Une des retombées importantes du volet économique est l'accroissement de la richesse individuelle et collective au niveau des villages. L'approche du projet implique obligatoirement une participation des populations : l'engagement des villages, le respect de ces engagements, la formation, l'enquête menée par les populations elle-même pour identifier les besoins, la synthèse des données et la priorisation des besoins au niveau village. La finalité et le but du projet sont appropriés par les bénéficiaires. Au niveau des points positifs de l'approche qu'il suffise de souligner, l'amélioration de la situation économique est perceptible entre autre à travers l'accroissement du taux d'équipement en matériel agricole, l'accroissement de la production agricole, la diversification des activités génératrices de revenus [...] et finalement la prise en compte du genre dans les différents volets du projet et aussi dans beaucoup de domaines dans les villages.

Koch, Robert. Revue opérationnelle du projet MOPOD, phase II, 2004, pour le compte de l'ACDI.